



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU SIVU DU HONCOURT

Séance du 16.01.25

Sous la présidence de Jean-Pierre PIELA

Conseillers titulaires élus : 12

Conseillers titulaires en fonction : 12

Conseillers titulaires présents : 7

Conseillers suppléants présents : 4

Délégués titulaires présents : Mmes & MM. BAUER Rémy, HAESSLER Christian, HOULNE Monique, MULLER André, PIELA Jean-Pierre, SEYLLER Olivier, WOLFF Bernard

Délégués titulaires excusés : MM. BESSOT Bénédicte, DUPARCQ Loïc, RENTZ Anne-Hélène ZIMMERMANN Gilles

Délégués suppléants présents : M. & Mme BRUNTZ Patricia, JERMANN Cindy, GUTHMANN Monique, VEST Christian.

1) Approbation du Compte-rendu de la séance du 16.12.24 et secrétaire de séance

1.1 Approbation

Les membres du Conseil Syndical approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 16.12.24.

1.2 Secrétaire de séance

Les présents désignent Rémy BAUER comme secrétaire de séance.

2) Etat des travaux

2.1 Problème de chauffage

Depuis des semaines, le chauffage pose problème : surutilisation des résistances électriques, température insuffisante dans le ballon, baisse de pression dans la chaudière avec nécessité de rajouter de l'eau, températures insuffisantes dans les deux salles de classe situées aux extrémités, début janvier suite aux constats de la télégestion, difficulté de réchauffer le bâtiment qui est descendu à 12°C lors de la 1ère semaine des vacances scolaires, etc.

Le nettoyage de la chaudière n'a rien amélioré, et le 15.01, la chaudière s'est mise à l'arrêt durant la nuit en raison de la baisse de pression (0,5 bar).

La maîtrise d'œuvre et les entreprises n'ont pas pris la mesure de l'exaspération des élus et des utilisateurs de l'école !

L'architecte a été contacté le 16, il est attendu des réponses rapides et durables quant à cette situation.

Par ailleurs, un parent d'élève s'étant exprimé sur Facebook, une vague de messages a circulé le 16.01.

Le communiqué suivant est approuvé par les présents et sera diffusé aux parents d'élèves :

COMMUNIQUE

L'école du Honcourt, ouverte en janvier 2024, connaît encore quelques problèmes de réglage de son système de chauffage. Celui-ci, adapté à un bâtiment passif, est assez complexe et fait intervenir plusieurs prestataires.

Lors des congés scolaires, la télémaintenance a révélé une chute des températures imprévue et non programmée (jusqu'à 12°C dans certaines salles de classe au lieu des 18 prévus).

Reprogrammée, la chaudière a progressivement mais difficilement ramené le bâtiment à 18-19° pour la rentrée des élèves le 6 janvier, cette température restant cependant inférieure à la température demandée (21° en période d'occupation des locaux).

Différentes interventions et un entretien exceptionnel de la chaudière ont été réalisés dans l'intervalle, sans parvenir cependant à améliorer le rendement de la chaudière de façon significative.

Deux problèmes au moins persistent :

- La chaudière perd régulièrement de la pression en raison d'une baisse de l'eau pour une raison non encore identifiée. Dans la nuit du 15 au 16 janvier, la pression trop faible de la chaudière (0,5 bar) a conduit à l'arrêt automatique de cette dernière, avec pour conséquence immédiate des salles de classe entre 17 et 18°C à l'accueil des élèves. L'intervention d'un agent communal a pu améliorer la température mais le problème n'est pas résolu.*
- La température de l'eau dans le ballon n'atteint pas les 60°C recherchés (souvent 30 à 40°C) malgré les interventions du personnel (en visio avec les entreprises).*

Le personnel communal consacre de nombreuses heures tous les jours au téléphone ou sur place, pour essayer de résoudre les problèmes.

La maîtrise d'œuvre a été mandatée ce 16.01 au matin pour évaluer la situation avec les différentes entreprises afin que le fonctionnement redevienne normal au plus vite, comme il l'a été en hiver 2024.

Les élus du SIVU et le personnel communal sont pleinement engagés pour que l'école et le périscolaire trouvent au plus vite un rythme de croisière paisible, correspondant à la qualité du bâtiment et au niveau des investissements consentis.

2.2 Neige/verglas

Monique Houléné indique que suite à quelques couacs, il convient de redéfinir la passation des consignes pour le déneigement et le salage au niveau du personnel communal, ce qui permettra aux directrices (école et périscolaire) de savoir qui appeler en cas de problème.

En toutes circonstances, un problème doit susciter de la part des directrices un message vers les **quatre secrétariats** de mairie.

Une réunion des élus, agents techniques et secrétaires de mairie sera programmée pour mettre les procédures au point.

2.3 Etanchéité

C'est l'autre problème majeur. L'architecte a été mandaté pour apporter une réponse rapide et définitive là aussi, avec mise en demeure et pénalités, voire recours à une autre entreprise en cas de défaillance du titulaire du marché : l'achat de pellets en sacs, outre un

coût plus élevé, nécessite en permanence l'intervention du personnel pour le transport et le chargement !

2.4 interventions des agents techniques

Les interventions des agents techniques des quatre communes les 1ers mercredis du mois s'avèrent efficaces et permettent aux agents de s'approprier le fonctionnement des bâtiments.

Ils relèvent également les petits dysfonctionnements (Christian Haessler en rappelle la dernière liste) pour lesquels ils sont de plus en plus en capacité d'apporter des réponses.

3) Finances

3.1 Remboursement d'un prêt-relais

Le prêt-relais qui devait être remboursé le 31.12.24 ne l'est pas encore : la subvention attendue de la CeA pour permettre ce remboursement n'a pas encore été versée.

Monique Houlné est intervenue auprès des services, la subvention sera a priori versée sous peu.

3.2 Approbation d'une Ligne de Trésorerie

Pour parer à l'avenir à des retards de versements, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la ligne de trésorerie proposée par la Caisse d'Epargne aux conditions suivantes :

Caractéristiques :

- Montant : 500 000€
- Durée : 12 mois renouvelables
- Taux d'intérêt : €STR+ 0,90%
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Commission : 500€
- Commission de non utilisation : 0,10% annuel

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la conclusion de cette ligne de trésorerie et charge le Président d'effectuer toutes les démarches utiles.

3.3 Maintenance télégestion

La société S-GTEB, sous-traitante de l'entreprise VONTHRON pour la mise en œuvre du système de régulation et de gestion du chauffage et de la ventilation du bâtiment propose la conclusion d'un contrat de maintenance.

Caractéristiques :

- Tarif : 375€ HT
- Durée : 12 mois renouvelables

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la conclusion de ce contrat et charge le Président d'effectuer toutes les démarches utiles.

Le Président
Jean-Pierre PIELA

Le secrétaire de séance
BAUER Rémy